

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.109 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du Mardi 9 Février, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Frankhauser (Bernard), Compagnie Electromécanique, 6, place de la Buire, Lyon (*réintégration*). — M. Roger, professeur agrégé de Sciences naturelles au Lycée du Parc, 20, rue des Jasmins, Lyon, *Paléontologie, Géologie*, parrains MM. Allemand-Martin et Larue. — M. Dehay (Charles), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille (Nord), *Histoire naturelle pharmaceutique*, parrains MM. Mérit et Nétien. — M. Vallacys (Lucien), professeur de Sciences naturelles au Lycée de Valenciennes, 1, rue de la Bibliothèque, Condé-sur-l'Escaut (Nord), parrains MM. Larue et Mérit. — M. d'Abriagean, professeur à l'Ecole de Gibeins, par Mizerieux (Ain), *Entomologie agricole. Coléoptères, Lépidoptères*, parrains MM. Jacquet et D^r Bonnamour. — M. Nannenga (Evephard), Twijnstraat, 15 bis Utrecht (Hollande), *Lichens*. — M. Thienemann (Prof. A.) Direktor der Hydrobiologische Anstalt, Plön Holstein (Allemagne), *Métamorphose des Chironomidae*, parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Régny (Julien), 46, rue Jean-Sarrazin, Lyon (7^e), *Mycologie*, parrains MM. Grange et Perra. — M. Vallier, Hôtel de la Perdrix Rouge, Chamelet (Rhône), parrains MM. Tourrillon et Guillemoz. — Syndicat d'Initiative des Bords de l'Ain, président M. Pissot, pharmacien à Poncin, parrains MM. Maury et Guillemoz.

Nouvelle note sur le « *Diplocystis schneideri* » Kunstl.

Par M. SOUCHÉ, docteur ès sciences

Nous avons observé, dans la cavité générale d'une *Periplaneta orientalis* L., une forme très curieuse du *Diplocystis schneideri* Kunstl.

Ce dernier se présente ordinairement sous l'aspect de deux sphères légèrement tronquées et réunies par les troncatures : l'ensemble est entouré par une membrane mince, à double contour. L'être ainsi constitué est libre dans la cavité générale et il y en a toujours une assez grande quantité. On peut remarquer, d'ailleurs, que dans le cas général la plupart des individus sont semblables — ou presque.

Or, nous avons pu examiner une forme tout à fait différente — et cela dans un seul cas. — Le *Diplocystis schneideri* Kunstl. considéré présentait l'aspect normal. Ses deux sphérules était abondamment pourvues de granulations amyloïdes lesquelles étaient semblablement réparties dans chacune, si l'on en juge par l'aspect général. La membrane externe du *Diplocystis schneideri* Kunstl. est nettement visible ; elle est aussi bien régulière. Il semblerait donc que rien ne sépare cet individu des individus habituels.

La différence d'avec ces derniers est due à la présence d'une enveloppe également bien nette, beaucoup plus grande que le *Diplocystis schneideri* Kunstl. Ce dernier semble donc enfermé dans un sac présentant une forme irrégulière, mais cependant assez voisine de la sienne : l'étranglement est cependant beaucoup plus étroit chez le *Diplocystis*, et, dans le cas de l'enveloppe l'une des sphérules est un peu plus grosse que l'autre : elle présente une sorte de grosse bosse provoquée par le *Diplocystis* qui vient s'appuyer contre la paroi.

Le *Diplocystis schneideri* Kunstl. n'occupe pas, en effet, une position centrale. Tandis que l'une des sphérules est nettement détachée, mais non située à égale distance des diverses parties de la paroi correspondante, l'autre vient se placer contre la paroi du sac d'une part, et est très éloignée de la paroi opposée.

La paroi du sac est mince : elle présente un double contour ; son épaisseur semble constante, exception faite de la région où vient s'appuyer le *Diplocystis*. Entre la paroi du sac et le *Diplocystis* se trouve un espace, de largeur variable, rempli de granulations amyloïdes réparties sans ordre apparent et ne présentant aucune égalité de répartition selon les lieux considérés. On remarque une concentration beaucoup plus forte aux deux extrémités, avec, au contraire, des parties claires qui sont plus nombreuses au voisinage de la partie étranglée du *Diplocystis*. Les parties claires elles-mêmes le sont inégalement et cependant on passe presque sans transition de la partie chargée en granulations à certaines plages semblant presque dépourvues de ces derniers corps.

Cette disposition particulière d'un *Diplocystis* nous apparaît très intéressante, surtout si nous la rapprochons de ce que nous trouvons dans un travail de JANICKI¹ au sujet d'*Entamaeba blattae* Bütschli.

D'après ce travail, nous retrouvons au cours de la reproduction d'*Entamaeba blattae* Bütschli une forme semblable à celle que nous décrivons ici. On trouve à un moment donné deux noyaux séparés par un assez forte distance. Autour de chaque noyau, le cytoplasme est groupé de façon inégale :

¹ JANICKI, Über Kern und Kernteilung bei *Entamaeba blattae* BÜTSCHLI, *Biologisches Centralblatt*, t. XXIX, 1909.

il constitue une masse qui s'étire fortement dans la région comprise entre les deux noyaux. Autour de cette masse cytoplasmique est un espace plus clair-assez nettement détaché du reste, puis à une assez forte distance est la membrane, relativement épaisse et à double contour. Par la suite, le cytoplasme se groupant autour des noyaux, la membrane s'étrangle et deux individus apparaissent.

Les faits rapportés par JANICKI, ceux que nous avons remarqués nous-mêmes, nous permettent de comprendre pour quelles raisons l'existence du *Diplocystis schneideri* Kunstl. a été si souvent mise en doute par les naturalistes.

Tabous temporaires et mariages d'objets et plantes en Hindoustan

Par M. André MERCIER

Faisant suite à notre communication de l'an dernier sur un « mariage d'arbres » (*Bulletin mensuel*, n° 10, de décembre 1935, p. 159), nous avons l'honneur de présenter à la Section d'anthropologie quelques faits nouveaux et conclusions qui résultent des observations qui nous sont transmises par le R. P. L. CARDON, qui compte cinquante années d'apostolat dans les Indes Anglaises et connaît parfaitement les mœurs et coutumes des aborigènes *animistes* du « Chota Nagpore ».

Pour ces peuplades, le « mariage » est une cérémonie, en quelque sorte inaugurale, qui met fin au « *tabou temporaire* » lequel frappe certains travaux et objets neufs ainsi que quelques arbres et plantes qui n'ont pas encore donné de fruits.

C'est ainsi qu'une épée, hache de bataille ou bouclier, des instruments de musique neufs ne doivent pas être utilisés avant d'avoir été oints, rituellement, de *sindur* (vermillon). Quand un nouveau puits ou une nouvelle citerne a été creusé, un arbre fruitier planté ou un jardin fait, l'eau du puits ou de la citerne, le fruit de l'arbre ou du jardin est *tabou*, jusqu'à ce qu'ils aient été mariés.

Le mariage d'un puits ou d'une citerne s'accomplit selon les cérémonies suivantes : le propriétaire du puits ou de la citerne et sa femme vont avec parents et amis comme dans une procession de mariage vers le bord du puits ou de la citerne. Là, le couple s'assoit, côte à côte, la femme à la gauche de son mari, les deux tournés vers l'Orient, *comme dans un mariage véritable*. L'ancien du village prend de la farine de riz qu'il dilue dans un peu d'eau puisée dans le puits ou la citerne ; l'un des assistants recouvre le ménage d'un drap neuf sur lequel il désigne rituellement l'emplacement du couple par trois marques de vermillon. Puis, le propriétaire du puits ou de la citerne fait, à son tour, trois marques de vermillon sur la plaque de pierre, le poteau de bois, le travail de maçonnerie du puits ou de la citerne, tandis que la femme appose trois marques, également de vermillon, sur la feuille-assiette qui a reçu du « arwa-riz » (riz qui n'a pas été cuit à la vapeur ou bouilli avant d'être écosé) et de la farine de riz, destinés à être dispersés autour de l'eau qui a servi à délayer la farine au début de la cérémonie. Finalement, le mari tire un seau d'eau du puits ou de la citerne et le ménage en boit une gorgée. Enfin, les réjouissances suivent; une fête organisée avec les parents et les villageois termine la cérémonie. Aussi longtemps que le puits n'aura pas été marié selon les rites que nous venons d'exposer, le propriétaire ne pourra pas utiliser son eau, ni, le cas échéant, y pêcher des poissons et les manger.

Le mariage d'un verger ou d'un arbre fruitier est célébré *dès que les premières*